



CARNAC

N°54

MAGAZINE PRINTEMPS 2017



P11

TERRAQUÉ
PARTICIPE AU PRIX
FACILE À LIRE

P4

TRAVAUX

De nombreux projets

P8

BUDGET

Mieux le comprendre

P10

TOURISME

Les coulisses de l'Office

www.carnac.fr



VILLE ^{de}
CARNAC

PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL,
1^{er} Adjoint, chargé des Affaires Générales
et du Personnel



Sylvie ROBINO,
Adjointe chargée des Affaires Sociales
et du Logement



Loïc HOUDOY,
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,
de la Culture, de la Communication
et de la Vie Citoyenne



Armelle MOREAU,
Adjointe chargée du Tourisme



Pascal LE JEAN,
Adjoint chargé des Finances
et du Développement Économique



Nadine ROUÉ,
Adjointe chargée des Animations
et de la Vie Associative



Jean-Luc SERVAIS,
Adjoint chargé de l'Aménagement
et de l'Urbanisme



Gérard MARCALBERT,
Conseiller délégué aux Travaux,
à la Propreté, à la Sécurité
et à l'Environnement



Michel DURAND,
Conseiller délégué à l'Urbanisme



Patrick LOTHODÉ,
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



SOMMAIRE

Édito en français et breton.....	p.3
Carnac aménage.....	p.4-7
Carnac compte.....	p.8-9
Carnac tourisme.....	p.10
Carnac culture.....	p.11
Carnac social.....	p.12
Carnac citoyen.....	p.13
Forum.....	p.14
Carnac pratique.....	p.15
Retour en images.....	p.16

BOÎTE À IDÉES

Faites part de vos suggestions
pour améliorer la vie locale grâce
à une boîte à idées disponible
dans le hall de la mairie.



À NOTER

Horaires de la mairie

À compter du 1^{er} avril, et jusqu'au 30 septembre,
la Mairie ouvre ses portes le samedi entre 10h et 12h
pour le service Accueil/État civil.
En semaine, les services municipaux sont ouverts
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

► Retrouvez-nous sur www.carnac.fr
ou [@Ville de Carnac](https://www.facebook.com/Ville.de.Carnac)



ÉDITO

Chères Carnacoises, Chers Carnacois,

L'année 2017 sera assurément une année importante pour notre pays. En avril et mai, les Français éliront un nouveau Président de la République, en juin, leurs représentants à l'Assemblée Nationale, puis, en septembre, les grands électeurs procéderont au renouvellement de la moitié des sénateurs du palais du Luxembourg. Notre commune aura contribué à sa modeste place à ce processus démocratique en accueillant sur son territoire, et dans des locaux communaux, les bureaux de votes des primaires de la droite et du centre, en décembre dernier, et plus récemment, celle de la Belle Alliance, pour une partie de la gauche de l'échiquier politique national. Ces deux événements, tous deux remarquablement organisés par des bénévoles, se sont déroulés dans un climat particulièrement serein et respectueux, soulignant le profond attachement des Carnacois aux valeurs de la République.

Les 4296 inscrits sur les listes électorales de notre commune seront amenés à déposer leur bulletin dans l'urne à plusieurs reprises au cours des prochains mois. Pour des raisons pratiques, logistiques mais également financières, la commune a décidé de regrouper dorénavant en un seul lieu l'ensemble des bureaux de vote, auparavant distribués entre la cantine municipale et la salle du Ménéec. Ce nouveau site, la salle omnisports du Ménéec, est idéalement situé et entouré de nombreuses places de stationnement. Si cette centralisation bousculera sans doute quelques habitudes, elle permettra non seulement un meilleur accueil des citoyens venant remplir leur devoir électoral, mais assurera également un déroulement plus fluide du processus électoral et du dépouillement à son issue.

Je fais confiance à la sagesse des Français et des Carnacois pour, en leur âme et conscience, faire le choix qu'ils jugeront le plus pertinent pour l'avenir de notre pays, et à leur attachement aux valeurs de notre République pour que ces différents scrutins se déroulent dans un climat certes passionné mais respectueux et digne. Car la démocratie, ne l'oublions pas, reste un trésor commun que nous devons protéger. Je m'y attacherai de toutes mes forces dans mes fonctions de maire de Carnac.

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagadezed ker, Karnagiz ker,

A-dra-sur e vo 2017 ur blezad pouezus evit hor bro. E mizioù Ebrel ha Mae e vo ar Frañsizion é tilenn Prezidant nevez ar Republik, o c'hannaded er Vodadenn Vroadel e miz Mezheven, hag e miz Gwengolo e vo tro an dilennerion veur da votiñ endro evit dilenn an hanter a senedourion palez Luksembourg. Hor c'humun he deus graet ar muiañ ma c'helle evit bout lodek en argerzh demokratel-se p'he doa degemeret, e savadurioù ar gumun, burevioù votiñ raktroioù an tuioù dehoù ha kreiz, e miz Kerzu tremenet, ha nevesoc'h zo, re raktroioù an Emglev Kaer, gant ul lodenn ag an tu-kleiz ag an nerzhioù politikel broadel. An div abadenn-se a oa bet aozet a-feson gant an dud a youl vat. Seder ha doujus-tre e oa an dud, ar pezh a ziskouez pegen stag eo Karnagiz doc'h talvoudoù ar Republik.

Meur a wezh er mizioù-mañ 'za e vo pedet ar 4296 a dud enskrivet ar roll dilennerion hor c'humun da lakaat ur baperenn votiñ en arc'h. Evit abegoù pleustrek, logistik, hag evit armerzhiiñ argant ivez he deus divizet ar gumun tolpiñ ar burevioù votiñ en ul lec'h, tra ma oant dispartiet e-raok etre ar c'hantîn-kêr ha sal ar Vaeneg. A-vod emañ lec'hiet sal liessportoù ar Vaeneg hag e-leizh a blasoù a zo evit parkiñ tro-ha-tro. Ha bout ma chañcho ar c'hreizennadur-se kustumoù an dud a-dra-sur, e vo degemeret gwell ar geodediz é tonet d'ober o dever, hag ouzphenn-se e troio plaenoc'h an dilennadeg hag e vo aesoc'h kontiñ ar bouezhioù ar-lerc'h.

Fiziañs am eus e furnez ar Frañsizion ha tud Karnag, evit gober, gant o gouiziegezh, ar choaz a vo ar gwellañ dezhe evit amzer-da-zonet hor bro, ha fiziañs am eus en o stagidigezh doc'h talvoudoù hor Republik evit ma tremenehe an dilennadegoù-se en ur mod birvidik, anat eo, met ivez doujus ha din. Rak an demokratelezh, arabat ankouaat, a zo un trezol boutin a rankomp gwareziñ. A-nerzh-kalon e rin ar e dro doc'h ma c'hargoù a vaer Karnag.

Olivier LEPICK
Maer Karnag

LA PLAGE PRÉPARE SA REMISE EN BEAUTÉ



Pôle d'attractivité de notre ville, l'aménagement et la requalification de la plage constituent une priorité. Notre station balnéaire présente une diversité architecturale et demeure préservée du bétonnage excessif constaté sur bon nombre de communes littorales. Cependant, le boulevard de la plage mérite une mise en valeur car il ne répond plus aux modes de circulation, de vie et de consommation en bord de mer.

Aussi, après enquête auprès des usagers, échanges avec les commerçants et présentation d'un schéma de principe en réunion publique l'année passée, le marché de maîtrise d'œuvre pour le boulevard de la plage vient d'être attribué. Parmi les dix candidatures reçues, le projet présenté par Artélia et Phytolab a été retenu à l'unanimité des membres de la commission d'appel d'offres.

Leur expérience auprès de nombreuses stations comme la Turballe, l'Île de Ré, Pornic, Le Pouliguen, Honfleur ou encore Saint Georges de Didonne en font un binôme qui saura mettre à profit ses compétences au service de notre ville.

Les deux cabinets s'attacheront donc à définir l'identité de chaque secteur du boulevard pour mieux mettre en valeur les atouts du front de mer, à renforcer l'attractivité économique

et touristique et développer les liaisons douces en fonction des usages. L'équipe de maîtrise d'œuvre devra ainsi présenter un projet qui intègre une piste cyclable en site propre et une promenade piétonne sécurisée.

Le calendrier prévisionnel prévoit un démarrage des travaux début 2018, pour une durée de 2 ans en intégrant des pauses en période de vacances afin de s'adapter à l'activité saisonnière de notre station.

Avenue Miln, poumon commercial

Le réaménagement de la plage ne peut être complet qu'en intégrant celui de l'avenue Miln et des rues et galeries commerçantes voisines.

Ce dernier, qui revêt la particularité d'avoir une partie des espaces de circulation piétons sur le domaine privé et non public, nécessite des échanges préalables avec les différents propriétaires. L'intervention d'un bureau d'étude spécialisé dans l'aménagement des espaces commerciaux va être mandaté prochainement pour conduire cette opération. ■



Paul Chapel,
1^{er} adjoint

« L'aménagement du boulevard de la plage doit s'inscrire dans une approche globale de valorisation commerciale et de créations de liaisons douces, intégrant également l'avenue Miln et les rues adjacentes. »



LA VILLE LANCE DES TRAVAUX DE DÉFENSE CONTRE LA MER

Le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) de Carnac, approuvé par arrêté préfectoral le 4 janvier 2016, met en avant des points de fragilité sur la commune et identifie plusieurs phénomènes de submersion, par débordement ou par défaillance (brèches)*.

De leur côté, les conclusions d'études de cabinets mandatés par la Ville mettent en avant l'improbabilité de ces phénomènes de défaillance, notamment à l'ouest de la Grande-plage.

Bien que toujours peu convaincue de la pertinence de ces brèches, la commune a décidé d'engager rapidement des travaux nécessaires afin de répondre aux exigences de protection des personnes et des biens du PPRL.

Ces travaux visent la mise en place de dispositifs anti-inondation. La maîtrise d'œuvre, en charge de la coordination des travaux, est en cours de désignation par la Ville. Elle va préciser la nature de ces travaux en fonction des conclusions des études environnementales préconisées par l'État. Elle doit également tenir compte du planning des travaux d'aménagement du Boulevard de la Plage.

Des demandes de subventions ont été effectuées auprès de différents partenaires.



Une fois les travaux achevés, la Ville interrogera l'État sur une possible révision du PPRL.

(*Retrouvez un dossier complet sur le PPRL de Carnac dans le CARNAC MAGAZINE n°47 de l'été 2015, disponible sur www.carnac.fr) ■

SÉCURISER LE CARREFOUR DU MOUSTOIR



En raison de la forte circulation automobile, mais aussi pédestre et cycliste, et de sa situation à la fois en entrée de ville et proche des campings, ce carrefour se doit d'être réaménagé.

Avec le soutien du Conseil Départemental, un giratoire va être créé pour permettre la sécurisation du carrefour de la route départementale avec la route du Moustoir et celle de Kerlann et améliorer les flux autour des campings. ■

LE CENTRE-BOURG EMBELLI



Les travaux du secteur Sud Église, qui s'achèveront au printemps, s'inscrivent dans la continuité des travaux d'aménagement du Centre bourg débutés en octobre 2015 par la Rue Saint-Cornély.

Après l'aménagement de l'avenue de la Poste, de la Rue Ker Anna et Colary, de la Place Sud de l'Église, les travaux de signalisation au sol et de finition des trottoirs et bordures de chaussées seront opérés.

L'enfouissement des réseaux, la conservation des pavés voulue par l'architecte des Bâtiments de France, l'utilisation des mêmes matériaux pour les revêtements, l'aménagement de la voirie pour une meilleure accessibilité de tous permettent au Centre bourg de proposer un environnement séduisant et cohérent pour une meilleure vitalité du bourg.

Restera la troisième phase de travaux au nord de l'église Saint-Cornély et de l'Office de Tourisme, avec la rue du Tumulus. ■

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

AQTA va opérer à compter du 24 avril des travaux sur les réseaux d'eaux usées avenue Miln, avenue des Druides et rues attenantes. Ces travaux qui s'opéreront sans intervention sur la voirie, ne généreront pas de fermeture de rues. Seules quelques places de parking pourront ponctuellement être bloquées. Les marquages au sol seront effectués à compter du 28 mars. ■

NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE : CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire au sein de l'école Les Korrigans vient d'être attribué.

L'architecte, le cabinet Bléher, devra proposer la construction d'un bâtiment répondant aux besoins fonctionnels et quantitatifs de l'école des Korrigans et de l'accueil de loisirs.

Son expérience en restauration scolaire à Rohan, Ploeren ou St-Jacut-les-Pins devront lui permettre de répondre aux enjeux suivants :

- **L'accessibilité et la sécurisation des lieux** : le projet devra intégrer plusieurs zones avec des accès spécifiques pour l'école élémentaire, l'école maternelle, le restaurant scolaire, le centre de loisirs.
- **L'environnement** : une attention particulière sera portée à l'aspect paysager.
- **La restauration** : la salle sera dimensionnée pour accueillir l'ensemble des élèves et adultes en un seul service de repas. Ceux-ci seront intégralement préparés sur place et servis à table.

Le projet et ses esquisses vous seront présentés dans un prochain numéro. ■



LE STATIONNEMENT PAYANT ÉTENDU

Instauré afin d'opérer une meilleure rotation des véhicules et de favoriser ainsi le commerce, le stationnement payant sera étendu sur certains parkings du bourg pour la période du 15 juin au 15 septembre. Les horodateurs permettront, après avoir saisi votre plaque d'immatriculation, de régler par carte bancaire, « sans contact » ou espèces.

Dans toutes les zones où le stationnement sera payant, la première demi-heure sera gratuite.

Ce dispositif concerne environ 10% de l'ensemble des stationnements disponibles au sein de la commune (5 348 places).

Un document détaillant les rues et parkings concernés sera édité avant l'été. ■

Des places gratuites disponibles côté bourg et côté plage

- Boulevard de l'Atlantique ► 229 places
- Boulevard de la Plage ► 385 places
- Parkings du Tumulus ► 870 places
- Parking St Fiacre ► 100 places

MERCI !

Les dégâts causés par la tempête du 6 mars dernier ont été rapidement pris en compte par l'ensemble des acteurs communaux, les pompiers, ERDF, les télécoms etc afin de rétablir au plus vite les accès et alimentations électriques chez les riverains. Pas moins d'une centaine d'interventions ont été effectuées le jour même.

Un grand merci à celles et ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts et leur temps, au service de la population. ■

MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET

Un budget se doit d'être équilibré en recettes et en dépenses et être sincère, c'est-à-dire être représentatif de la réalité.

Mais au fait, dans le budget de la ville de Carnac, à quoi sont affectées les recettes et quels sont les postes de dépenses les plus importants ?

En voici un bref explicatif.

Avec 14 millions d'euros en fonctionnement et 11 millions en investissement, le budget de la commune est construit dans le respect d'un certain nombre de fondamentaux :

- Maintenir un excédent de fonctionnement entre 1 500 K€* et 2 000 K€
- Maintenir une Capacité d'AutoFinancement (CAF) entre 2 000 K€ et 2 500 K€
- Maintenir une dette représentant maximum 5 années de CAF
- Ne pas dépasser un endettement de 10 000 K€
- Maintenir un investissement d'un minimum de 4 000 K€ par an.

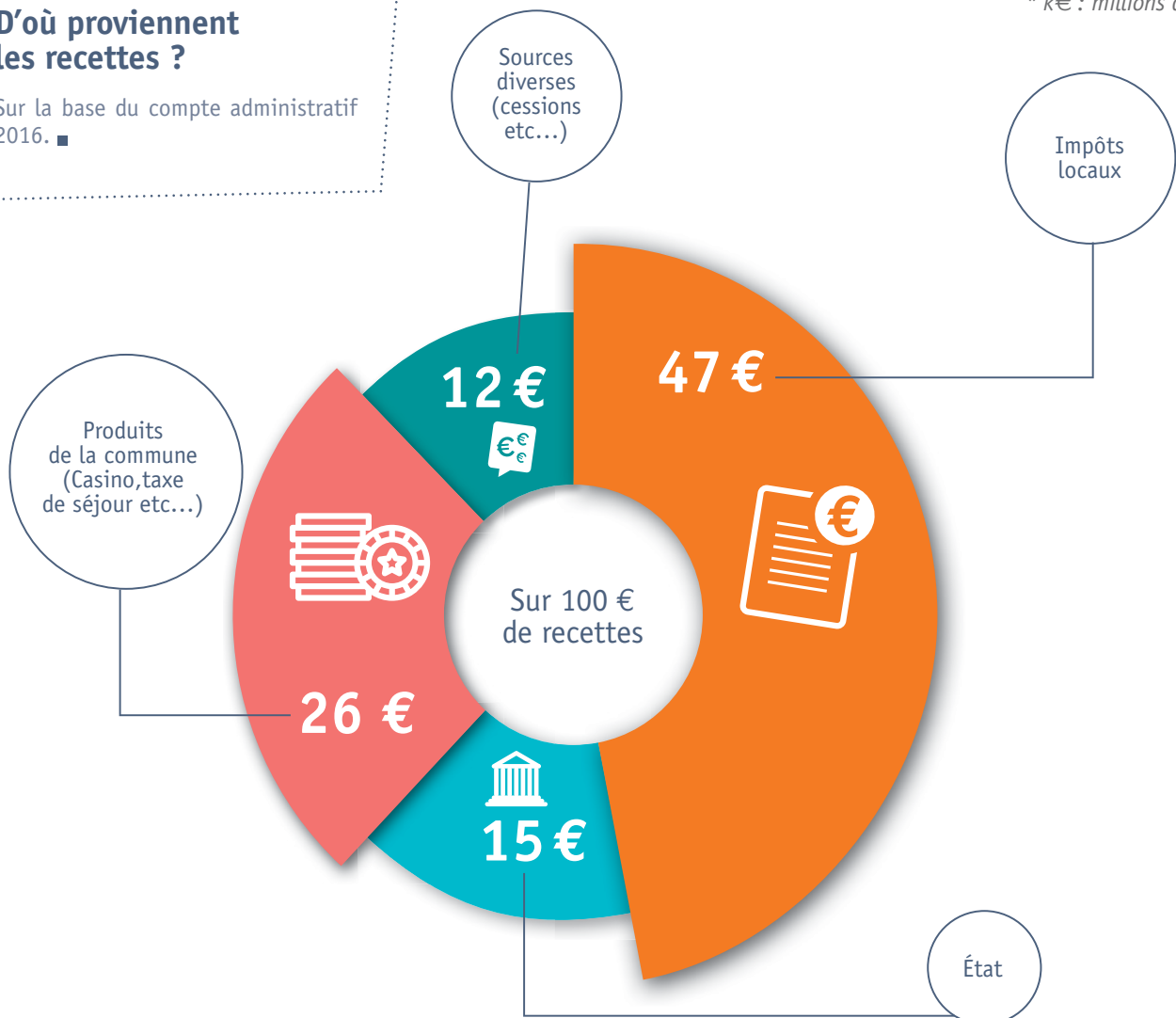
Ces fondamentaux sont les garants d'une gestion optimisée du budget et permettent d'envisager la mise en œuvre de projets structurants pour la ville, dont certains sont présentés dans ce magazine.

* k€ : millions d'euros



D'où proviennent les recettes ?

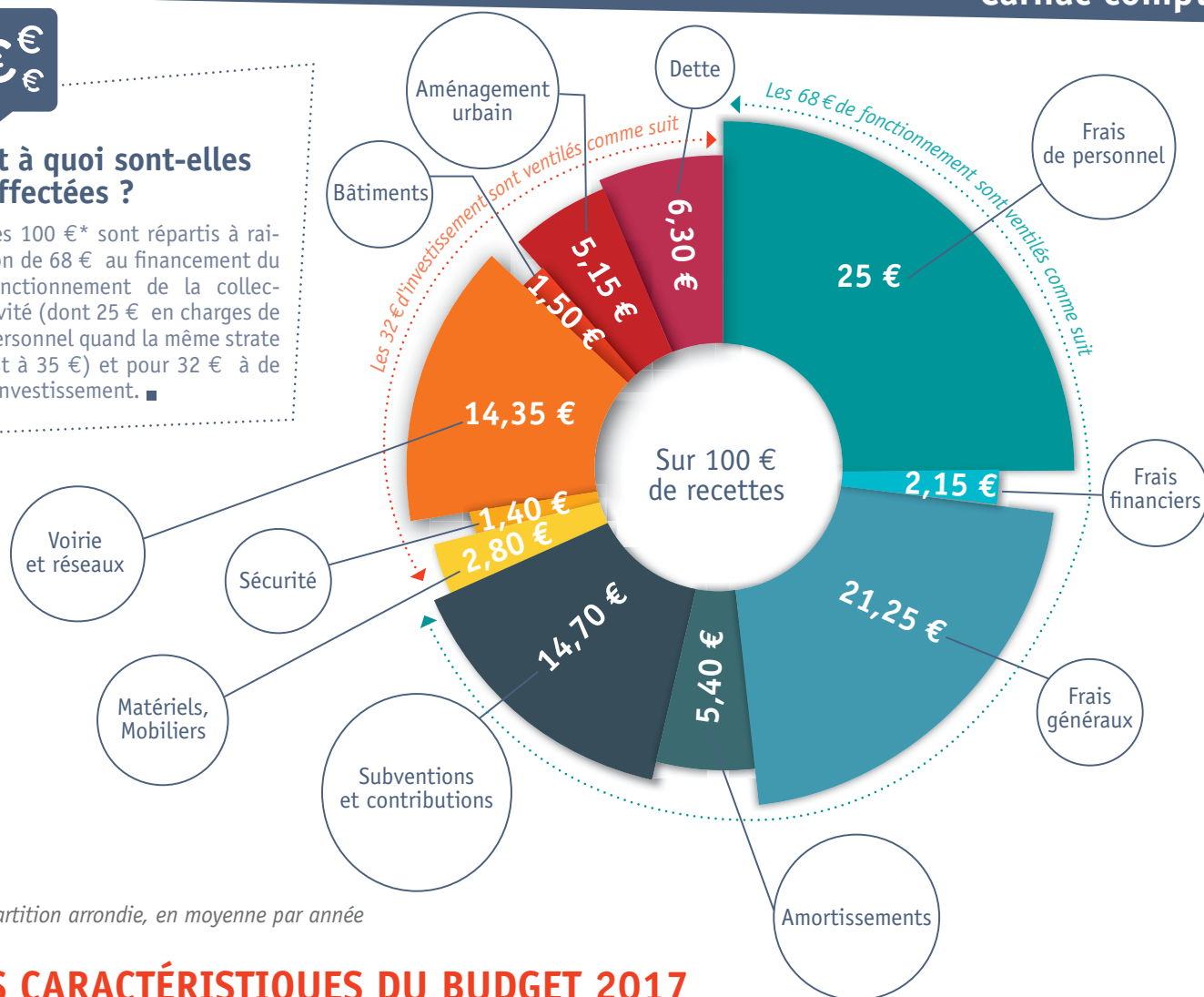
Sur la base du compte administratif 2016. ■





Et à quoi sont-elles affectées ?

Ces 100 €* sont répartis à raison de 68 € au financement du fonctionnement de la collectivité (dont 25 € en charges de personnel quand la même strate est à 35 €) et pour 32 € à de l'investissement. ■



* répartition arrondie, en moyenne par année

LES CARACTÉRISTIQUES DU BUDGET 2017

Soumis au vote du conseil municipal, le budget est caractérisé par :

Le **maintien des taux d'imposition** en 2017 pour la 3^e année consécutive soit :

- Taxe d'Habitation : 10,80 %
- Taxe Foncière Bâti : 14,89 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 22,59 %

Une **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**, principale ressource émanant de l'État, qui ne cesse de

diminuer puisqu'elle est passée de 1 976 K€ en 2010 à 892 K€ en 2017. Elle est ainsi divisée par 2,20 en 7 ans ce qui oblige la commune à trouver de nouvelles recettes.

Une **dette contenue** à 1,77 années de Capacité d'Autofinancement (CAF) soit 4 920 K€ à fin 2017. Cela équivaut à 473 € par habitant, quand la moyenne de la strate est à 989 €/hab.

Les **droits de mutation (plus de 800 000 €) et la taxe de séjour (500 000 €) sont en hausse**, signe de l'attractivité de la commune. ■

Pascal Le Jean,
adjoint aux finances et au développement économique

« L'effort de tous, agents, contribuables et élus nous permet de dégager une capacité d'investissement nécessaire à la mise en œuvre des projets du mandat, sans augmentation des taux des taxes. »



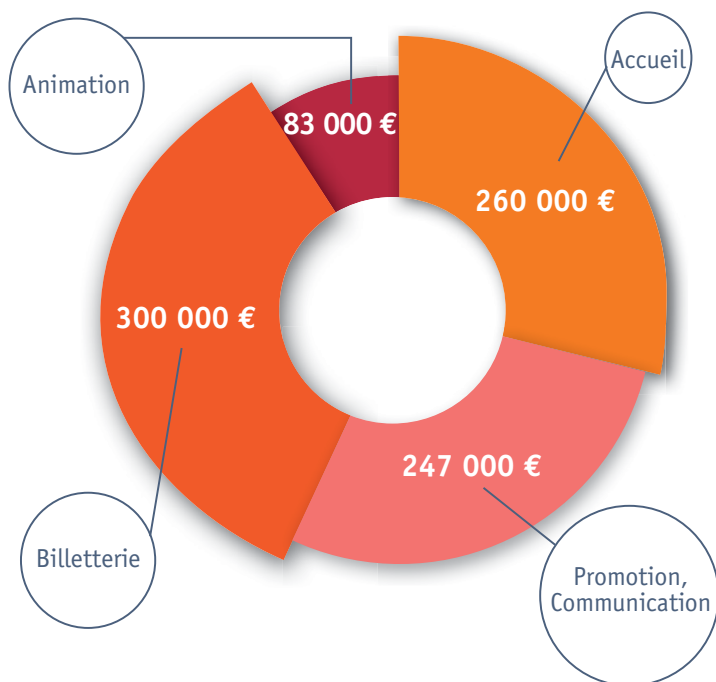
Parce que le tourisme constitue un enjeu économique majeur pour le territoire, l'équipe de l'Office de tourisme mène au quotidien de nombreuses actions pour accroître la notoriété de notre belle commune ! Les investissements des professionnels de la station contribuent eux aussi à améliorer la qualité d'accueil au sein la station. Les travaux de réhabilitation du bureau d'accueil touristique de la plage que la commune va engager d'ici la fin d'année s'inscrivent dans cette dynamique. Nous vous invitons à découvrir les actions conduites et les coulisses de l'Office de tourisme. ■

L'OFFICE DE TOURISME, CÔTÉ COULISSES

L'office de tourisme de Carnac, ce sont 2 bureaux ouverts toute l'année, soit 326 jours d'ouverture, qui ont accueilli quelques 174 000 touristes en 2016.

Derrière l'accueil, mission principale de l'Office de tourisme, se cachent de nombreuses activités méconnues du grand public.

Les missions de l'Office se répartissent comme suit :



Accueillir nos visiteurs

Pour satisfaire à ses missions d'accueil, l'équipe opère un long travail de mise à jour des bases de données, des disponibilités des hébergeurs, des logiciels de billetteries, des ouvertures des restaurants ou encore de suivi des stocks de brochures. Ce travail quotidien est nécessaire pour apporter une réponse juste et de qualité à nos visiteurs.

Promouvoir Carnac

L'autre mission importante de l'Office de tourisme, c'est la communication et la promotion et notamment les éditions. Destinées à relayer l'information du territoire et à donner envie aux visiteurs de consommer à Carnac et d'y revenir, ces éditions sont préparées et imprimées en début d'année. Outre le guide pratique et le guide d'appel, l'office de tourisme édite une carte touristique, un agenda d'été etc.

Mais la communication, à l'heure du numérique, c'est aussi le site internet et les réseaux sociaux qui nécessitent un travail de fond important avec la publication de 3 posts par semaine sur Facebook et de 5 sur Instagram et une mise à jour quotidienne du site internet. Une salariée a été spécialement formée à ces outils qui permettent une présence accrue sur les réseaux sociaux avec plus de **36 000 fans sur Facebook** et une fréquentation qui a doublé sur le site internet en 2 ans soit **450 000 sessions**.

Enfin, pour promouvoir la destination, Carnac a été présente sur **10 salons** touristiques en 2016, en France et à l'étranger (Luxembourg, Bruxelles, Londres).

À ces deux missions principales, s'ajoute la gestion d'une quarantaine d'animations chaque année, la gestion de la taxe de séjour, le développement de la station et le conseil aux porteurs de projet.

L'équipe de 8 permanents s'attache ainsi à développer la notoriété de la station tout en maintenant un accueil de qualité, certifié Qualité tourisme depuis 2014. ■

Les chiffres clés de l'Office

- **174 000 visiteurs** + 2.57% par rapport à 2015 ; 50% au bourg, 50% à la plage
- **300 partenaires**
- **40 animations** par an, + 10 000 participants
- **8 salariés** à l'année, 6 saisonniers

MÉDIATHÈQUE : « PRIX FACILE À LIRE BRETAGNE 2017 »

Dans la continuité des actions d'accessibilité et de sensibilisation au handicap, la médiathèque de Carnac a déposé l'an dernier une demande de subvention auprès du Centre National du Livre pour développer ses collections accessibles. Cette année, la médiathèque participe de janvier à août au Prix Facile à Lire Bretagne.

Qu'est-ce que « Facile à lire » ?

« Facile à lire » est un concept qui vient des pays du Nord de l'Europe et du Canada. Ce sont des livres pour des adultes qui lisent peu ou pas du tout, ou qui sont en situation de fatigabilité.

Il existe des **critères** pour choisir ces livres :

- sur la forme (nombre de pages, taille des caractères, police, chapitrage, mise en page aérée, illustrations, phrases courtes, support audio...)
- et sur le fond (des récits simples mais pas simplistes, des sujets valorisants, des centres d'intérêts des publics visés).

La plupart de ces livres sont déjà dans les rayons des bibliothèques de France, et notamment à Carnac.



Qu'est-ce que le « Prix Facile à lire Bretagne » ?

Pour poursuivre la dynamique bretonne, l'établissement public Livre et lecture en Bretagne et l'association Les Chemins de lecture lancent, en 2017, un nouveau prix littéraire : le « Prix Facile à lire Bretagne ». Ce nouveau Prix est soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, la Sofia (Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit), les bibliothèques départementales, et Radio Rennes est partenaire de cette première édition.

Comme 12 autres bibliothèques en Bretagne, la médiathèque de Carnac participe au « Prix Facile à lire » avec ses partenaires : Le Foyer Logements, le CCAS et l'ESAT La Chartreuse qui liront tout ou partie des 8 livres de la sélection et qui voteront aussi pour leur préféré. Ce Prix est également ouvert à tous les adultes.

L'objectif est de **créer des rencontres humaines riches** avec les habitants : les lectures d'extraits et des rencontres avec les auteurs... le tout pour (re)donner l'envie et le plaisir de lire.

Retrouvez la liste des livres sur www.terraque.fr. ■

DU CÔTÉ DU MUSÉE DE PRÉHISTOIRE

Enrichissement des collections



Conformément à la loi de 2002 sur les Musées de France, le Musée de Carnac a pour mission permanente « d'enrichir ses collections ». Cette année, **trois outils en pierre polie** provenant de Remungol (56) ont ainsi rejoint la collection du Musée.

Cet ensemble a été découvert fortuitement en 1984 à l'occasion de travaux agricoles. Son intérêt réside dans la présence de traces d'utilisation sur la grande hache et dans la connaissance du lieu de découverte : un milieu humide, à la confluence de deux ruisseaux.

Atelier L'art au pays des mégalithes

Sur le temps scolaires puis pendant les vacances, les élèves de grande section et de CP se sont initiés aux **arts plastiques** au Musée de Préhistoire. En s'inspirant de l'art gravé néolithique, notamment celui de Gavrinis, ils ont exploré avec les médiateurs du musée plusieurs techniques artistiques telles l'estampage, la gravure ou le monotype. Gouache, crayons gras, tampons encreurs, plaques de polystyrène à graver : les matériaux modernes ont permis aux gravures millénaires de trouver une résonance contemporaine. Les petits chefs-d'œuvre seront **exposés le 20 mai** durant la Nuit des Musées. ■





253 participants au repas des Aînés du CCAS, dont Mr Gérard le plus âgé.

58 FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Les 53 bénévoles, réunis autour de Philippe Fraboulet, responsable de l'équipe carnaoise chargée de la distribution alimentaire et de Sylvie Robino, adjointe au Maire, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Carnac, se sont mobilisés durant 2 jours au mois de novembre.

3 supermarchés ont répondu à l'appel : Lidl, Casino, Super U ainsi que les écoles.

2380 kg ont ainsi été collectés, un chiffre en constante progression (66kg de plus qu'en 2015).

Tout au long de l'année, cette aide alimentaire est distribuée aux plus démunis de la commune. Deux distributions par mois sont organisées par les 10 membres permanents bénévoles de la distribution alimentaire de Carnac.

Chaque mois, l'équipe de bénévoles va retirer des produits frais et surgelés à l'antenne de la Banque Alimentaire de Vannes. À ces denrées s'ajoutent les produits collectés lors des journées nationales de collecte pour la banque alimentaire comme celles de novembre dernier.

En 2016, **6820 kg ont été distribués**, ce qui représente en moyenne 20 Kg par famille et par mois.

Ce sont ainsi 58 familles carnaoises dans le besoin qui ont bénéficié de cette aide en 2016, soit une trentaine de familles aidées en moyenne chaque mois. **Près de 43 % des bénéficiaires ont moins de 25 ans.** ■



Les aînés, en association avec le Lion's Club, le CCAS et le Cinéma Rex ont assisté à une séance de cinéma puis à un goûter.

Sylvie Robino,
Adjointe déléguée
aux Affaires Sociales

« La mobilisation de tous les acteurs, bénévoles, membres du CCAS et partenaires a été cette année encore très importante. La solidarité dont les Carnacois font preuve permet chaque année à des familles dans le besoin de bénéficier d'une aide essentielle. Je les remercie tous très sincèrement. »



PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : ANTICIPEZ VOTRE DÉPART !

La commune de Carnac fait partie des 23 villes du Morbihan possédant un bureau « Dispositif de Recueils » pour les demandes d'obtention des cartes nationales d'identité (CNI) et des passeports. Actuellement, la Région Bretagne est la première des régions tests de France.

Afin d'organiser cette mission, toute demande de passeport ou de CNI doit être l'objet d'une **demande de rendez-vous préalable**.

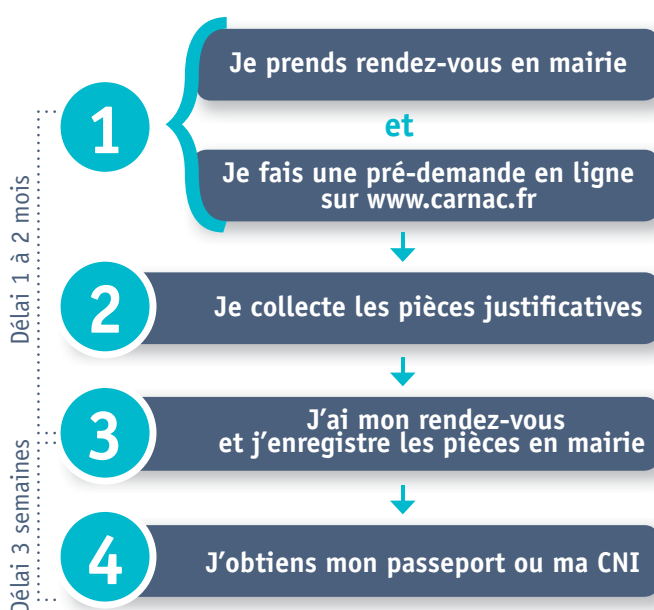
À ce jour, en raison des nombreuses demandes, le délai pour obtenir un rendez-vous au service Accueil de la Mairie est d'environ 1 mois et demi. Il est indispensable pour procéder à l'enregistrement des pièces justificatives.

Le délai minimum après ce rendez-vous pour recevoir les cartes nationales d'identité et les passeports de la Préfecture est de 3 semaines. Aussi, il est vivement recommandé d'anticiper vos demandes.

Pour gagner du temps sur place lors de votre rendez-vous en mairie, vous pouvez formuler une pré-demande sur le site www.carnac.fr Rubrique État Civil et compléter le formulaire. Il vous sera alors précisé les différentes pièces justificatives à fournir lors de votre rendez-vous en mairie.

La fourniture de ces pièces est indispensable. En cas de non-fourniture vous devrez prendre un nouveau rendez-vous multipliant d'autant les délais d'obtention de votre passeport ou CNI.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner au 02 97 52 06 86. ■



CARNAC ACCESSIBLE 7 JOURS SUR 7, 24H SUR 24



Quels que soient le jour et le lieu où vous vous trouvez, vous souhaitez pouvoir suivre en temps réel l'actualité de la commune ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone :

- consultez régulièrement le site internet de la Ville, à l'adresse www.carnac.fr où vous trouverez l'actualité de la Ville, son agenda, des formulaires en ligne, un annuaire des services-équipements et des associations, des rubriques vous permettant de devenir acteur de la Cité...
- suivez la page Facebook de la Ville où vous trouverez des informations complémentaires au site internet.
- abonnez-vous aux lettres d'informations de la Ville. La lettre d'informations de la Ville, diffusée dans les boîtes aux lettres, en dehors des périodes de diffusion du Carnac Magazine, se numérise. Plus réactive et plus durable, elle vient à vous via votre boîte mail. Des lettres thématiques sont créées. Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre sur le site internet de la Ville.

La première lettre d'informations, qui se substitue au Carnac Echos sera diffusée à la fin du mois d'avril. ■

Carnac à votre image

Après trois années passées à votre service, il nous a semblé important de procéder à un bilan de mi-mandat, afin de poursuivre et éventuellement ajuster nos orientations politiques. Conformément à nos engagements, nous avons obtenu une vice-présidence au sein d'Aqta (Auray Quiberon Terre Atlantique), afin de défendre les intérêts des Carnacois au sein de notre intercommunalité. Nous avons fait avancer le projet de classement des mégalithes au Patrimoine mondial de l'Unesco, en déposant la déclaration de valeur universelle au ministère de la Culture. Nous avons également bâti un PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux) et un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui protègent les Carnacois et leur patrimoine sans pour autant paralyser notre territoire.

En complément de ces dossiers essentiels pour notre avenir, notre programme comportait une quarantaine de propositions, dont une trentaine sont d'ores et déjà réalisées ou en cours de réalisation. Ainsi, les deux accueils touristiques du bourg et de la plage ont été réouverts et la billetterie SNCF réintégrée. L'événement Skédanoz et le feu d'artifice du mois d'août ont permis d'attirer de nouveaux

touristes, tandis que les patrouilles de police municipale et les caméras de vidéo-protection garantissaient votre tranquillité. La pratique culturelle, artistique et sportive a été encouragée, grâce à l'adaptation des horaires d'ouverture de Terraqué et à la modernisation des équipements du Ménéec et du jardin de Césarine. La mise en place des Tap (Temps d'Activités Périscolaires) a contribué à développer les actions citoyennes et intergénérationnelles, notamment avec les résidents du Foyer logement. Quant à la construction du nouveau restaurant scolaire, elle est entrée dans sa phase active, au même titre que l'importante rénovation urbaine engagée au bourg, à la plage et en campagne.

Tous ces projets, rendus possibles grâce à une gestion saine et équilibrée des finances, vous ont été détaillés par l'intermédiaire de supports de communication modernisés (site internet, Facebook, lettre d'information) et à l'occasion de nombreuses réunions publiques ou de quartiers. Ceci afin de respecter le plus important de nos engagements : mener une politique communale claire, transparente et concertée, garantissant à tous les Carnacois un climat serein et apaisé.

Carnac, un souffle nouveau

La majorité municipale n'est plus à un revirement près : après le Super U , le Tourisme.

Dans le dernier Carnac Magazine, le Maire se félicitait de la création du grand Office de Tourisme Intercommunal qui devait installer son siège à Carnac plage.

En conseil municipal une majorité enthousiaste a validé cette nouvelle politique touristique, qualifiée de « meilleure solution pour Carnac ».

Le 23 Décembre, lors d'un conseil municipal extraordinaire, le Maire demandait à cette même majorité de défaire ce qu'elle avait voté 3 semaines auparavant : finie la politique touristique commune, terminée la mutualisation, exilé à Plouharnel l'Office intercommunal.

Les raisons de cette volte-face sont assez obscures et reposeraient sur des documents budgétaires qui n'ont été ni communiqués ni présentés.

La transparence faisait pourtant partie des engagements de campagne. Mais ces engagements semblent difficiles à respecter.

Ainsi le restaurant scolaire qui devait « Accueillir les écoliers du public et du privé » sera finalement réservé aux élèves des Korrigans au prix d'un investissement totalement disproportionné qui dépasse le Million€.

J Le Golvan-MF Bagard-JY Dereeper

Ensemble pour l'avenir de Carnac

Qui peut sauver l'étang de Kerloquet ?

L'étang de Kerloquet est une retenue d'eau artificielle créée par un barrage au début des années 30 pour alimenter Carnac plage en eau potable.

Hier, ce plan d'eau, situé en limite des alignements, était l'un des plus beaux sites de la commune, lieu de promenade très prisé des Carnacois et des clients des campings environnants.

C'était aussi l'endroit idéal pour les pêcheurs grâce à la qualité de son eau et à une ressource abondante.

Aujourd'hui, qu'est-il devenu ? Un amas de vase stérile, barré par un ouvrage bétonné.

Comment en est-on arrivé là, alors que sa mise en valeur

était un des engagements de campagne de la majorité municipale.

À cause de l'acharnement administratif des services de l'État, prétend la municipalité qui s'exonère ainsi de ses responsabilités : aucun des travaux préconisés par les dits services pour assurer la sécurité du barrage n'ont été réalisés, pas plus que le dossier visant à régulariser l'existence du plan d'eau.

Devant cette absence de volonté politique, un Collectif s'est spontanément créé pour sauver l'étang et nous invitons tous les Carnacois à le soutenir activement.

Marc Le Rouzic, Olivier Bonduelle

ÉTAT-CIVIL



MARIAGE

- 31 décembre 2016 – Laurent VIVIEZ et Izabella SZADKOWSKA

NAISSANCES

- 18 Novembre 2016 – Pierre LEFRAY
- 27 Novembre 2016 – Louis PIEL
- 19 Décembre 2016 – Erell DELAMBRE
- 31 Janvier 2017 – Bleuenn DUVAL
- 11 Février 2017 – Marius ZANNI

DÉCÈS

- 10 novembre 2016 – Denise DELOBEL veuve HENRY – 94 ans
- 12 novembre 2016 – Jean-Yves LOUAZEL – 67 ans
- 16 novembre 2016 – Henri MANGOÛÉRO – 81 ans
- 17 novembre 2016 – Anne LEMARIÉ épouse MORVAN – 78 ans
- 19 novembre 2016 – Héléna REULEN veuve RICHARD – 93 ans
- 02 décembre 2016 – Louise BRAZO veuve LE MOUROUX – 92 ans
- 12 décembre 2016 – Jean STÉPHANT – 91 ans
- 17 décembre 2016 – Marguerite LE COLLETER veuve KERMORVANT – 95 ans
- 23 décembre 2016 – Louis LE HEN – 90 ans
- 25 décembre 2016 – Lucienne LE DANIEL veuve GUÉZELLO – 94 ans
- 31 décembre 2016 – Olivier LE QUELLEC – 61 ans
- 01 janvier 2017 – Liliane DURAND épouse AUDRAN – 83 ans
- 04 janvier 2017 – Françoise NION – 67 ans
- 07 janvier 2017 – Monique BIGOT veuve LEPAGE – 86 ans
- 09 janvier 2017 – Suzanne KERDAVID épouse HAMON – 88 ans
- 13 janvier 2017 – Joseph EZAN – 86 ans
- 16 janvier 2017 – Christophe GUYOT d'ASNIÈRES de SALINS – 93 ans
- 19 janvier 2017 – Elvira ANDRÉU veuve DRÉANO – 89 ans
- 21 janvier 2017 – Danièle PÉRINOT veuve JAMET – 77 ans
- 22 janvier 2017 – Jean-Claude QUILLAY – 69 ans
- 22 janvier 2017 – Armel LORHO – 87 ans
- 27 janvier 2017 – Simone OLLIERO veuve RIOU – 86 ans
- 05 février 2017 – Jean LE GOVIC – 89 ans
- 07 février 2017 – Marcel FRAVAL – 82 ans
- 09 février 2017 – Emile BROCHARD – 78 ans
- 11 février 2017 – François MOREL – 86 ans

ÉLECTIONS 2017

Les élections se déroulent à Carnac dans **un seul et unique bureau de vote** : la salle omnisports située au complexe du Ménéec, de 8 h à 18 h.

En 2017 auront lieu les élections présidentielles (1^{er} tour le 23 avril, 2nd tour le 7 mai 2017) et législatives (1^{er} tour le 11 juin et 2nd tour le 18 juin 2017).

À RETENIR !



La validité d'une Carte Nationale d'Identité est de 15 ans pour une personne majeure et de 10 ans pour un mineur.

Le passeport biométrique est valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures.



► Premier Fest-Deiz de l'année avec Mein Mor Ha Lann E Bro Karnag



► Soirée tartiflette aux écoles des Korrigans et de Saint Michel



► Carnaval, ski, luge et bowling étaient au programme du séjour à Illertissen.



► Spectacle Bout de Ficelle, dans le cadre du Festival Place aux mômes



► Une quarantaine de personnes ont répondu présentes à la cérémonie d'accueil des Nouveaux Carnacois.



► Réunion publique du collectif de défense de l'étang de Kerloquet

Retrouvez toutes les photos dans "Retour en images"
www.carnac.fr